Genre du véhicule Voit. de livraison		fourgon avec fer empatt. 2400 mm	3 places			
MOYENS D'IDENTIFICATION "F 25" de chaque côté sur portes et sur plaquette du constructeur.  A droite, vers le marchepied  "603 2" préfixe au No du châssis						
Numéro du chassis frappé <u>A droite à l'AV latéralement sur longeron</u> Signe d'identification du moteur frappé "18V/648E" à droite, latéralement sur bloc-moteur, sur plaquette Constructeur HANOMAG-HENSCHEL GmbH, Hannover (D) Importateur: MERFAG AG, Aesch						
Direction gauche ou d Frein de service hydr.2- Frein auxiliaire) méc.exp Frein stationn <sup>t</sup> . sur rou Transmission méc.tou Blocage differ.  CARROSSERIE Forme f		ce par dépression. charge s.roues AR n bre vit 4 Vitesse max. 120 km/r	Position avant Nombre cyl. 4  Alésage 80,26 Course 88,9  Cylindr. 1798 cm <sup>3</sup> CV-Impot 9,15  CV-puiss. 70 (DIN) à 4800 t/m  Refroidissement eau  Bruit 81 dB (A) à 4800 t/m  Amortissement bruit 1 pot 495x0 150			
DIMENSIONS Voie Diam. braqua	2600 1640 1470–1800	POIDS A vide Charge utile Total Garantie fabr. Dimens. pneus Charge p. essi	1360 1440 2800			

EQUIPEMENT §) Equipement éle	ectrique 12 v		LE PERMIS DE CIRCULATION		
Feux de route CR (E) Ave	ertisseur optique OUi		Voiture de livraison		
Feux de croisement <u>CR (E)</u> Feu	ax de position A(E)dans CR	Marque & type	HANOMAG-HENSCHEL F 25		
Feux de gabaritFeu					
Avertisseur HELLA 001 779	Niv. sonore 94 (dB/A)	Homologation n <sup>o</sup> CH	3383 60		
Essuie-glace <u>électriques (2-vit.</u>			fourgon avec fenêtres		
Feux arrières R - S1 (E) Cat					
Feux stop R - Sl (E) Feu	ux de recul	_	3 ( 3 avant)		
Eclair plaque contr. 3/au centre					
Rétroviseur 2/de chaque côté	Indic. vitesse km/h	Charge utile	1320 <u>CV 9.15</u> Cylindrée 1798 cm <sup>3</sup>		
Indic. direction clign. disposition II	Poids total	2800 Poids de			
Av-lat.: 4 (E) later		10149 6044	l'ensemble		
Avert. clign. Oui Lam	•				
Mesure du monoxyde de carbone Déparasitage	: selon CEE 15 : selon CEE 10		•		
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		The - 1 - 1 - 1		
REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.homologué = Prototype					
*) Décision de la commission: siège central et disposition d'origine du levier c.v.					

admis

\*\*) Lorsque la hauteur intérieure est de 1800 mm, le poids à vide augmente de 20 kg

§) Clignoteurs avant avec signe de fonction 4 (E) admis selon disposition II OCE

Dispositif de protection selon art. 23, al. 2 OCE, exigé

Lieu et date de l'expertise Hannover, 12.3.73 La commission d'expertise